

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ASNIERES-SUR-SEINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
8 janvier 2019 – Exercice 2017/2018

ORDRE DU JOUR

- I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
- II. RAPPORT MORAL
- III. RAPPORT D'ACTIVITE
- IV. RAPPORT FINANCIER
- V. PROJET
- VI. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR
- VII. INFORMATIONS ET RAPPELS
- VIII. QUESTIONS DIVERSES

Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières

Association Loi 1901- SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477
Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire
92-24 CAS 16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES
Tél. : 07 81 49 60 82
agvasnieres@yahoo.fr



I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Sont excusés : Manuel AESCHLIMANN, CHRISTINE, AUDE

Sont absents : Natalia devrait arriver

Merci à Geneviève Daël présidente du CODEP et à Josette Slougui présidente de l'AGV Clichy de nous faire l'honneur d'être parmi nous ce soir.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Début : à 19H05

Validation du CR de l'AG du 30 janvier 2018

J'ai en ma possession un exemplaire du compte-rendu de l'AG du 30 janvier 2018 à la disposition de ceux qui souhaitent en prendre connaissance. Il avait été mis sur le site pour consultation.

- Pas de remarque
- Vote : Aucun vote contre. Aucune abstention.
- Validé

II. RAPPORT MORAL

1 - Rappel de l'organisation de l'association lors de la saison 2017/2018 :

Le Comité Directeur est composé de 8 bénévoles dont 4 - puis 3 - membres du bureau réunis en présidence collégiale :

- Présidente et Trésorière : Françoise FERREIRA
- Présidente Déléguée aux réservations de salles, au planning et inscriptions : Sophie LOUBIERES qui a remplacé Annie BOUTIN à la suite de la dernière AG
- Présidente Déléguée aux inscriptions et au planning, chargée du suivi bancaire : Odile DAVID
- Nadine BRAU a démissionné de son poste de Présidente déléguée à la communication (téléphone) et à la gestion du site lors de l'AG 2018.

Aidé par :

- Thérèse BOGAERT Déléguée au fichier, qui a formé et passé le relais depuis 1 an à Félie WATEL, élue au comité directeur lors de la dernière AG tout comme
- Ségolène DE PERRIER, en charge de la Gestion du site,
- Béatrice GAUVAIN, aide aux inscriptions et accueil téléphonique de l'association,
- Sylvain THOUILLARD pour diverses aides complémentaires

Le travail de chacun ne s'arrête pas là ; il s'étend aux contrôles aléatoires des cartes adhérents et à toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement de l'association. C'est un travail dans l'ombre mais quasi quotidien.

A cette occasion, je remercie **tous les membres du CODIR** pour leur dévouement, leur disponibilité et leur rigueur. Je les remercie également pour le temps que chacun y consacre bénévolement (je le rappelle), au travail accompli dans tous les domaines cités précédemment ainsi que les formalités administratives, la préparation du forum, la tenue du stand et enfin l'organisation de l'AG.

Durant l'exercice 2017/2018, le comité directeur s'est réuni 3 fois, dont une réunion avec l'équipe sportive.

2. Principaux évènements de l'année :

- L'AGVA a ouvert un cours de Pilates, discipline très recherchée, le jeudi à 19H30 en remplacement du cours habituel ce qui a généré de nouveaux adhérents. Cela nous a permis également d'avoir une bonne fréquentation sur ce créneau qui avait été supprimé sur la fin de la saison dernière faute de participants.
- Devant un tel succès, un deuxième cours de Pilates a ouvert le mardi à 20 H.
- Louise SIX WEIBSTER a rejoint l'équipe des animatrices pour cette nouvelle saison. Elle propose des cours de barre fit le mercredi matin en alternance.
- Nous avons dédoublé le cours du mercredi matin 9H pour votre confort et afin de vous offrir la possibilité de choisir entre deux activités différentes.
- Lors du forum du 8 septembre 2017, nous avons rencontré environ 150 visiteurs (140 lors du précédent) et quelques adhérents sont venus nous rendre visite. Nous avons pu croiser l'équipe municipale Manuel AESCHLIMANN, Maire d'Asnières, Guillaume MARRE, Responsable de la vie associative et Julie CABAZAN élue aux sports.
- Nadine et moi-même sommes allées à l'assemblée générale du CODEP en décembre 2017 à Clichy.
- Odile et Thérèse ont participé, à l'assemblée générale du Crédit Mutuel en mars 2018, banque de l'association.

3. Animateurs pour cette saison 2017/2018

Nous avons 9 animateurs. Leur rémunération est assurée par vos cotisations :

- Prisca BOURGADE
- Christine CONSOLI
- Natalia DESMALLE
- Carole HUDIN
- Patricia MARTIN
- Pokoya NGBAKOTO
- Aurélie VALLET

- Lydie VIENNET
- Aude COTTET
- Jurgita VISOKIENE

III. APPORT D'ACTIVITE

1. Adhésions

Pour la saison 2017/2018 nous avons enregistré : 354 adhérents dont une centaine de nouveaux inscrits (soit une progression de 11% par rapport à la saison précédente).

Pour la saison 2016/2017, nous avons : **317 adhérents dont 54 nouveaux inscrits**

Notre activité attire toutes les tranches d'âge de 26 à 85 ans.

Des statistiques ont été faites lorsque nous avons 347 adhérents : Félicie va vous en parler mieux que moi...

L'AGVA est loin de la parité encore. Les femmes sont en majorité : 315, les messieurs : 32 (-2).

Parmi les adhérents 296 sont Asniérois, d'autres viennent de Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Clichy pour les plus proches villes...

Nous accueillons également 1 adhérent pris en charge par la caisse primaire d'assurance maladie dans le cadre du sport/santé.

2. Lieux et horaires des séances.

Tout au long de l'année, nous avons dispensé 22 heures de cours par semaine dans 8 salles différentes toutes implantées sur la commune d'Asnières.

Un cours de volley-ball, en loisir, a lieu au gymnase les Bruyères le jeudi de 18h00 à 20h00. Notre association prend en charge les inscriptions des volleyeurs afin d'obtenir leur licence. Durant la saison 2017/2018, ils étaient au nombre de 6 participants, hommes et femmes confondus.

3. Participation aux cours

Tous les 2 mois (chaque fin de planning), les émargements sont centralisés afin d'établir des relevés de fréquentation, par salle, par jour, par heure. Il est important pour ces raisons que les animateurs et animatrices inscrivent le nombre de participants à chaque cours sur la feuille adéquate, mise à leur disposition dans la chemise AGVA de chaque salle.

A titre d'information, voici quelques chiffres issus de la fréquentation des salles durant l'exercice 2017/2018.

Carpentier est n°1 en présence d'adhérents lors des 2 heures de cours du matin (lundi et vendredi). La grande superficie de la salle permet l'accueil d'un nombre nettement supérieur aux autres salles. Suivi de près par la Salle n° 4 du CAS, pour les cours de 9h, félicitations aux assidu(e)s !

Nous rappelons que l'ouverture et/ou fermeture ponctuelle de salles dépendent de la vie associative et du service des sports.

Ne pas oublier que la mairie met à notre disposition les salles gracieusement pour pratiquer nos activités, nous la remercions vivement. Cela représente un budget de plus de 21000 euros pour la saison 2017/2018. Il faut donc être respectueux des lieux.

Je rappelle qu'il est impératif de fournir un certificat médical spécifique au moment de l'inscription en fonction de l'activité que vous choisissez, afin de pouvoir accéder à nos cours ou de remplir l'attestation santé -que vous trouverez sur le site- si certificat médical de moins de 3 ans. Ceci dans un souci du bon maintien de votre forme et de votre santé.

4. Le matériel

L'AGVA met également à disposition de ses adhérent(e)s du matériel (tapis, ballons, bâtons, élastiques...). Comme chaque année, nous vous rappelons qu'il est important **d'être attentif** au matériel, au rangement et au pliage des tapis, engagement que vous avez signé avec la charte de l'association lors de votre adhésion.

Merci.

IV. RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'association ont été vérifiés et validés par :

Messieurs Bérard de MALAVAS et TOROSSIAN qui ont procédé le jeudi 13 décembre 2018 à la vérification des comptes de l'exercice 2017/2018, en présence de trois membres du Codir de l'association. Ces derniers ont mis à leur disposition toutes les pièces comptables et ont répondu aux questions.

Au vu des comptes et des pièces comptables, aucune anomalie n'a été constatée.

Les comptes de l'exercice sont marqués par :

- Une augmentation des recettes liée à la légère hausse du montant de la cotisation ainsi qu'une progression de nos nouveaux adhérents
- Une faiblesse des charges non salariales, dues notamment à l'engagement des bénévoles qui assurent la gestion de l'association et ceci gracieusement.
- De gros efforts pour réduire les charges
- Un résultat positif pour la première année depuis 5 ans

Les efforts de communication engagés : page Facebook notamment, la participation de l'AGVA à des événements organisés par la mairie (démonstration le 16 juin par POKOYA et JURGITA, j'en profite pour les remercier) et des réunions avec l'équipe municipale... ont permis à l'AGVA de mieux se faire connaître ; d'où un plus grand nombre de nouveaux adhérents.

Un objectif : poursuivre cet accroissement.

Je demande à l'Assemblée de voter à main levée le quitus de trésorerie :

Pas de vote contre. Pas d'abstention.

Validé à l'unanimité.

L'assemblée accorde son quitus au comité directeur pour l'exercice 2017/2018 ainsi que pour les comptes définitifs de la même saison.

Merci pour votre confiance.

V. PROJETS

L'AGVA a la volonté de proposer à ses adhérents un tarif attractif, permettant un accès illimité à ses activités. Les comptes étant positifs, nous souhaitons le maintien du montant de cotisation pour la saison 2019/2020 pour ceux qui remettraient leurs inscriptions en juin.

Nous avons décidé de tenir des permanences au mois de juin afin de simplifier la collecte des dossiers. En effet, nous avons passé énormément de temps en septembre, octobre et novembre pour récupérer les dossiers d'inscription complets. Les cotisations des dossiers remis en juin seront de 165€, mais les chèques ne seront encaissés qu'en septembre.

Pour ceux qui préféreraient nous remettre leurs dossiers en septembre, la cotisation sera de 170€ pour les anciens adhérents. Aucune exception ne sera faite par rapport à ce tarif de septembre. L'inscription reste à 185€ pour les nouveaux inscrits.

L'année dernière, nous avons mis en place un tarif étudiant à 130€ puis 135€ pour la saison 2018/2019. Nous avons enregistré qu'une étudiante sur la saison 2017/2018 mais 9 nous ont rejoint cette année. Nous espérons que le bouche à oreille nous en emmènera un peu plus. Les étudiants ont l'air d'apprécier nos cours. Aussi, nous souhaiterions conserver ce tarif spécial à hauteur de : 135€ annuel à partir de la saison 2019/2020.

Ces propositions sont mises au vote.

Le résultat est :

- Pas de vote contre
- Pas d'abstention
- Vote à l'unanimité

Merci.

Je tiens à vous préciser que le maintien de ce tarif est rendu possible par le nombre conséquent de nouvelles adhésions. Vous êtes la meilleure pub de l'AGVA. Donc n'hésitez pas à en parler autour de vous, à faire venir vos familles, collègues, ami(e)s. Cela nous permet de continuer à faire vivre l'association et à pratiquer ces tarifs très intéressants

VI. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

J'ai été élue co-présidente en février 2018. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Cette année, le mandat d'Odile David se termine après de nombreuses années passées à assurer le bon fonctionnement de l'AGVA. Elle reste néanmoins au comité directeur afin de nous faire bénéficier de son expérience une année encore. Je l'en remercie vivement. Nous pouvons l'applaudir pour son aide précieuse au cours de toutes ces années.

Françoise a la gentillesse de continuer encore une année avec nous, sa compétence et ses conseils en matière de comptabilité, ressources humaines et autres me sont indispensables. Je la sollicite quasi quotidiennement pour un point, une précision. Bref, elle aussi m'est très précieuse.

Thérèse BOGAERT, qui a également donné de son temps pendant des années pour assurer la gestion de toutes les adhésions et enregistrement des dossiers auprès du CODEP a quant à elle passé le flambeau à Félié qui a repris toute cette partie administrative. Merci à toi Thérèse, et merci d'avoir formé Félié au cours de l'année.

Y-a-t-il un ou des candidats dans la salle pour se présenter à l'élection ?

1 personne se présente afin de rejoindre le CODIR (comité directeur).

- Sophie BES de BERC

Sophie se présente rapidement.

Alors que

- Béatrice GAUVAIN
- Ségolène de PERRIER
- Odile DAVID

Restent membres du codir

Je vais donc vous demander de bien vouloir prendre votre bulletin de vote, ainsi que ceux que vous avez en pouvoir, et les mettre dans l'urne que nos scrutateurs, Messieurs Bérard de Malavas et Torossian, vont vous présenter. Ce vote est à bulletin secret.

Résultat de vote :

Nous avons :

- 178 présents ou représentés,
- 178 votants,
- pas d'abstention.

Est élue :

- Sophie BES DE BERC avec 178 voix
- Odile DAVID avec 178 voix

Bienvenue à Sophie et un grand merci au nom du bureau pour venir nous épauler dans cette dure tâche qu'est la gestion de l'association et de surcroît bénévolement !!!

Pour information ce jour du départ d'Odile, Félié Metel intègre la présidence collégiale

VII. INFORMATIONS ET RAPPELS

1. Rappels

Nous avons un numéro de téléphone, spécial AGVA qui est le :
07 81 49 60 82. C'est Béatrice votre interlocutrice à ce numéro.

Nous avons besoin de votre adresse mail pour les licences car elles sont envoyées directement par mail par le CODEP. Pour ceux qui n'ont pas communiqué d'adresse, la réception se fait via notre association. N'oubliez pas de réclamer votre licence.

Si vous avez un besoin particulier ou un souci quelconque, n'hésitez pas à interpeler l'animateur ou un membre du bureau, même lors d'un cours, nous y répondrons au mieux.

Nous remercions les animateurs pour leur ponctualité et pour le relais qu'ils assurent dans la transmission d'informations du comité directeur vers les adhérents.

8. QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux adhérents.

Une personne nous signale qu'il faudrait changer le poste à Carpentier. Nous en prenons bonne note.

Bon appétit à tous et bonne soirée.

L'assemblée est clôturée à : 20H10

Rédigé par Sophie Loubières
Co-présidente AGVA

Contrôlé par Françoise Ferreira
Co-présidente AGVA
Déléguée à la trésorerie

Vérifié par :

Béatrice Gauvain
Membre du CODIR AGVA

Sékolène de Perier
Membre du CODIR AGVA